
COMMUNIQUE DE PRESSE

**CONVENTION RSA
LA POSITION DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**

15 NOVEMBRE 2016

Le Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes a présenté le 27 octobre dernier à la presse un nouveau dispositif de convention avec 10 des 12 départements de la région pour inciter les bénéficiaires du RSA à se relancer dans le monde du travail grâce à une prime de 400 euros.

A aucun moment le Département de l'Ardèche, contrairement à ce qui a été annoncé dans les médias, n'a été convié par la Région à quelque réunion technique ou politique que ce soit pour préparer un nouveau dispositif conventionnel.

A aucun moment le Département de l'Ardèche n'a été convié par la Région à la signature de cette convention où ont uniquement été invités les 10 Départements de la même sensibilité politique que Monsieur Wauquiez.

Hervé Saulignac regrette une fois de plus que les deux Départements de gauche de la région soient aussi peu considérés et brocardés par Laurent Wauquiez. Il dénonce cette façon de procéder qui s'apparente à une opération de communication purement électorale à quelques jours de la primaire de la droite et s'étonne que « *Laurent Wauquiez ait été le seul président de région à refuser de participer au « Plan 500 000 formations » du Gouvernement qui aurait permis en Auvergne Rhône-Alpes à 65 000 personnes de bénéficier d'une formation et d'une chance réelle de retrouver un emploi. Quelle est sa réponse ? Un dispositif de formation à compétence régionale financé par les Départements qui concernera 1 200 personnes pour l'ensemble de la région, soit 48 personnes en Ardèche sur 6 126 bénéficiaires du RSA et qui n'a comme ambition que de menacer de sanctions ceux qui échoueraient dans cette formation : toujours cette obsession de dénoncer les plus pauvres comme des profiteurs* ».

Pour mémoire, en Ardèche, ce dispositif présenté aujourd'hui comme innovant, existe depuis 2011 en partenariat avec l'ancienne Région Rhône-Alpes. Ainsi en 2015, 272 personnes ont bénéficié du dispositif pour un taux d'abandon de seulement 8 %.

Le Département de l'Ardèche s'est engagé, depuis de nombreuses années, dans le domaine de l'insertion des bénéficiaires du RSA. En tant que chef de file des politiques de solidarités, il a fait le choix d'une politique d'insertion orientée vers le retour à l'emploi et l'accompagnement social, en réformant notamment les offres d'insertion afin de les mettre davantage en lien avec le tissu économique local. « *Le sujet est trop grave pour en faire un enjeu électorale* » conclut le président du Département.

